



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Algérie

Question écrite n° 8988

Texte de la question

A la suite de l'aggravation de la situation en Algérie, de tous les massacres odieux perpétrés jour après jour dans ce pays et qui touchent cruellement des populations civiles innocentes, M. Bernard Perrut demande à M. le ministre des affaires étrangères de bien vouloir le tenir informé des moyens que la France compte mettre en oeuvre pour exprimer concrètement sa solidarité au peuple algérien martyr.

Texte de la réponse

L'émotion et l'indignation unanimes suscitées en France par les massacres perpétrés en Algérie sont pleinement partagées par le Gouvernement. Face à cette situation tragique, les autorités françaises souhaitent, avant tout, agir utilement. Elles soutiennent toutes les initiatives qui permettent de marquer la solidarité du peuple français avec l'Algérie et contribuent à l'apaisement et à la réconciliation dans ce pays. A cet effet, le Gouvernement poursuit d'abord très concrètement ses actions de coopération avec l'Algérie, dans les domaines qui bénéficient directement à sa population, comme la santé, l'éducation et la formation. Il s'efforce également de faciliter les opérations de solidarité menées en Algérie par la société civile française. Avec ses principaux partenaires de la communauté internationale, le gouvernement français souhaite, sans volonté d'ingérence, appuyer les efforts entrepris par les Algériens eux-mêmes pour trouver une solution politique à la crise que traverse leur pays. Il entend en particulier approfondir et développer le dialogue engagé avec les autorités algériennes afin de les encourager à poursuivre les réformes qu'elles ont annoncées. La visite de la troïka européenne en Algérie, les 19 et 20 janvier derniers, puis la mission du Parlement européen du 8 au 12 février, ont constitué de premiers pas dans cette voie. A l'occasion de leurs contacts avec les autorités algériennes, mais aussi avec les responsables des partis politiques et de la société civile, les représentants de l'Union européenne ont pu mieux comprendre la situation actuelle en Algérie et la démarche du gouvernement algérien. Les récents déplacements de parlementaires français ont également permis d'encourager la politique d'ouverture et de modernisation en cours en Algérie. Les autorités françaises souhaitent que le dialogue avec Alger continue à se développer et s'enrichir, dans le cadre de l'Union européenne, mais également au plan bilatéral. C'est le sens de l'invitation faite à M. Ahmed Attaf, ministre algérien des affaires étrangères, de se rendre en France prochainement. Afin de faciliter l'ouverture internationale de l'Algérie, le gouvernement entend enfin encourager les autorités algériennes à explorer plus avant la voie du dialogue avec les Nations Unies. Il espère notamment, dans cette perspective, qu'Alger accepte de recevoir les rapporteurs spéciaux des Nations Unies.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8988

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 janvier 1998, page 232

Réponse publiée le : 20 avril 1998, page 2211